La rupture des pourparlers de Londres, si elle se produisait, multiplierait les probabilités de guerre. Puisque c'est de l'Autriche que tout semble dépendre, écrit en substance M. Barzolati dans le « Messagero », c'est à l'Autriche qu'une demande d'explications doit être adressée.

Or, il appartient à l'Italie, qui est l'alliée de l'Autriche, de formuler cette demande d'explications.

La santé de l'empereur François-Joseph

Vienne, 29 décembre. — De la « Zeit » :

« L'empereur François-Joseph est légèrement indisposé.

» Sur le désir de son médecin, le docteur Kerzl, qui ne le quitte pas, et de l'archiduchesse Marie-Valérie, plusieurs spécialistes ont été appelés en consultation la semaine dernière. Ils ont constaté que l'état de l'empereur était en général satisfaisant et que le catarrhe dont il souffre depuis quelques semaines est sans gravité.

» L'entourage du souverain a été complètement rassuré. L'empereur a repris ses audiences avec les ministres et ses occupations habituelles. »

Les hostilités en Epire

Athènes, 29 décembre. — En Epire, la garnison de Janina, renforcée au nord, cherche, avant l'arrivée des renforts grecs du sud, à reprendre une partie des positions « devant Bizani, elle a fait quelques petites attaques dans la nuit, et une seconde à midi, mais toutes ces attaques, comme les précédentes, ont été repoussées.

En attendant, les bandes turco-albanaises continuent leur œuvre de dévastation. Selon les rapports officiels confirmés par des renseignements personnels, c'est le district de Bagori, au nord-est de Janina, qui a été cette semaine la principale victime. Les scènes qui y eurent lieu rappellent les excès les plus sauvages d'Ali, le féroce pacha de Janina (1822) : profanation d'églises, meurtres, viols, incendies. La population cherche un refuge dans les montagnes, mais actuellement celles-ci sont couvertes de hautes neiges. La plupart des vieillards et des enfants en fuite meurent de froid et de faim. Les réfugiés arrivés en Thessalie ou à Corfou dépeignent des scènes d'horreurs révoltantes.

Au siège de Scutari

Belgrade, 29 décembre. — Suivant des nouvelles d'Alessio, parvenues via Uskub à Belgrade, les troupes monténégrines n'avaient pas tout d'abord investi Scutari par le sud vers Alessio, ce qui permettait aux Turcs de s'approvisionner de ce côté. Mais après l'occupation d'Alessio, ce débouché se trouva fermé.

Se voyant alors réduits à la famine, les Turcs décidèrent de tenter une sortie en mettant à profit l'armistice pour surprendre les assiégeants serbes et essayer de se ravitailler en même temps.

A cet effet, ils étaient sortis avec 93 voitures. La tentative échoua, comme on le sait. Les Turcs durent rentrer à Scutari avec de grosses pertes.

On confirme que celles des Serbes chargés de l'investissement du côté d'Alessio s'élèvent à un commandant tué, un capitaine et quatre lieutenants blessés, cinquante soldats tués et 140 blessés.

Lettre de Belgique

Bruxelles, le 29 décembre 1912.

Qui ne se souvient des vantarderies cléricales avant les élections du 2 juin : « Pas de charges militaires nouvelles ! Pas d'impôts ! » Et l'on accusait l'opposition de vouloir ruiner les contribuables et de faire pour la caserne, rêve un régime prussien, la rafle de tous les fils de chaque famille.

Aujourd'hui, le gouvernement se prépare à nous imposer l'enrôlement général à la chair-à-canon, tout en faisant peser plus de quarante millions d'impôts nouveaux sur le pays.

Il est clairement démontré que les gouvernements cléricaux, jusqu'à ce jour, n'ont vécu que d'expédients, condamnés à se créer des ressources au jour le jour, émettant sous le couvert des bons du Trésor un emprunt forcé en 1910, vingt-six emprunts semblables en 1911 et quatre-vingt-dix emprunts de semblable moralité en 1912 !

Ils en sont réduits à ne plus même trouver placement de leur 300 millions ainsi empruntés. Les banques ne veulent plus de leur papier ; ils n'ont preneurs que pour 64 p. c. sur leurs 150 derniers millions.

C'est ainsi que le crédit belge dégringole dans une véritable débâcle.

En France et en Allemagne la rente a perdu dix points. Dans le même laps de temps, la rente belge tombe de vingt points et passe de 90 fr. 50 à 79 fr. 50...

C'est une faillite de 20 p. c. sur le total des milliards émis, soit une saignée qu'on peut évaluer à 700 millions pris à la petite épargne.

On recule véritablement ébahi devant la puissance de vitalité et la force de travail qui ont perpétué notre prospérité économique et capitaliste, malgré des gouvernements qui ont été un danger pour nos affaires et pour l'avenir de la nation.

Faillite militaire, faillite financière, le gouvernement clérical restera le gouvernement de la faillite universelle...

***

Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires. A côté de documents, en voici quelques extraits :

4.500.000 francs pour l'armement de l'artillerie de campagne.

7 000.000 francs pour l'armement de nouveaux ouvrages défensifs.

1.000.000 francs pour l'amélioration des casernements.

1.800.000 francs pour les approvisionnements de l'artillerie de campagne.

2.800.000 francs pour la réserve des munitions d'infanterie.

800.000 francs pour l'achat de matériaux et de munitions pour défenses accessoires d'Anvers.

Plus 1.500.000 francs pour installations téléphoniques, achats de lunettes-jumelles, de pistolets automatiques, installations de centres d'aviation, etc., etc.

Cette demande de crédits prouve la désorganisation dans laquelle le gouvernement a laissé l'armée pendant de longues années.

Et l'on se demande où sont passés les centaines de millions payés pour les dépenses militaires, et quelle utilisation en a-t-on faite pour aboutir à un résultat aussi lamentable?

***

Le Congrès des Cercles de langue française, tenu récemment à Bruxelles et consacré en grande partie à la discussion du projet de flamandisation de l'Université de Gand, aura une grande répercussion dans le pays.

Ce qui a surtout frappé, c'est la présence au bureau du recteur de l'Université de Gand et de deux éminents professeurs à la même Université. Voilà qui prouve le péril qui menace l'une des deux Universités de l'Etat.

MM. Van Wetter et Dauge ont démontré que le seul but des flamingants est d'éteindre un foyer de culture française et d'extirper la langue française du pays flamand. Chez ces flamingants, la haine du français l'emporte sur l'amour du flamand !

Si la culture française est mise en péril, quelle situation serait faite aux Flamands administrateurs de la culture française? Il est, en effet, de très nombreux Flamands qui, tout en étant très fidèlement attachés à leur race, ont voué à la langue française un véritable culte et qui, si ce fatal projet réussissait, ne pourraient plus participer directement aux bienfaits de la civilisation latine.

Ces discours et ceux de professeurs des Universités de Liège et de Bruxelles ont produit une impression considérable et font espérer que nos représentants comprendront le danger national que provoquerait la flamandisation de l'Université de Gand.

***

Les journaux cléricaux feignent une vive indignation parce que le Conseil communal de Bruxelles n'a pas voulu subsidier l'œuvre cléricale de la soupe scolaire.

On aurait pu, à la rigueur, comprendre cette colère si le Conseil avait refusé de donner à manger aux enfants de parents catholiques. Mais il n'en est rien et les enfants des écoles libres ont parfaitement accès aux cantines de la ville. Seulement les cléricaux ne veulent pas que les enfants des catholiques prennent contact avec les enfants des libéraux et des socialistes. Ils veulent que l'œuvre de haine commence dès l'école et préfèrent que l'enfant souffre de la faim plutôt que de franchir le seuil d'un bâtiment communal, même pour y manger. Et ces gens-là accusent leurs adversaires de manquer d'entrailles !

Ce qui prouve que le souci d'apaiser la faim des petits indigents n'est pour eux qu'un prétexte, c'est que, dans les communes où ils disposent de la majorité, les cléricaux n'ont organisé nulle part de cantine scolaire. Ils donnent bien la soupe aux enfants pauvres de leurs écoles, mais ce n'est nullement par charité. C'est seulement par esprit de concurrence à l'enseignement communal.

Voilà comment les cléricaux se soucient de l'enfance pauvre.

***

Voici les grandes lignes du projet de loi concernant l'assurance contre la maladie et la vieillesse.

L'ouvrier devra s'assurer à une société de mutualité qui lui donne 1 franc par jour pour soins médicaux et pharmaceutiques, mais la liberté la plus complète est laissée en ce qui concerne le choix de la société. L'Etat accordera 25 centimes par franc versé et le patron interviendra pour 2 francs. Des mesures spéciales seront prises pour que le patron ne puisse pas contrôler à quelle société l'ouvrier s'est affilié.

Pour ceux qui refusent de s'affilier, il y aura un conseil régional des organisations de prévoyance qui les forcera à payer leur cotisation.

Les ouvriers affiliés à la caisse d'invalidité recevront 0.60 par franc versé ; les autres subiront une retenue sur leur salaire.

Des sanatoria seront organisés dans tout le pays en faveur des ouvriers affiliés aux mutualités.

En ce qui concerne le risque de vieillesse, le gouvernement a décidé que la pension pour les personnes nées avant 1872 sera de 120 fr. par an, moyennant un versement annuel de 6 francs qui leur donnera droit, en outre, aux primes de l'Etat.

***

Veut-on savoir jusqu'à degré est poussé l'esprit de fanatisme et de crétinisme dans la province du Limbourg?

Voici le passage d'un discours du docteur M..., président de l'Association catholique, au Conseil provincial du Limbourg :

« La théorie de vouloir faire du bien au peuple malgré lui est contraire à notre fierté de Belge ; elle est effrayante, car elle est celle de tous les despotismes, depuis l'enseignement obligatoire jusqu'à la laïcisation des hôpitaux, le « Kulturkamp » et autres attentats monstrueux entrepris contre la liberté des peuples. »

C'est ce même docteur qui déclarait au congrès eucharistique de Hasselt que, « en sa qualité de médecin, il a constaté souvent que des malades sérieusement atteints sont revenus immédiatement à la santé après avoir reçu la Sainte-Eucharistie. C'est là un fait indéniable auquel ous les catholiques devraient songer, lorsque la santé d'une personne de leur famille est gravement compromise ».

Ne efforons pas par des commentaires !

Le sénateur Rolland a posé une question au ministre de la justice au sujet des abus de la détention préventive et sa question ne portait que sur l'arrondissement judiciaire de Mons.

La réponse du ministre est édifiante.

Il constate que du 1er janvier au 12 novembre 1912, la détention préventive a été appliquée à Mons à 212 inculpés.

Quatorze de ces inculpés ont été remis en liberté après « non-lieu », c'est-à-dire non-coupables.

Douze d'entr'eux avaient fait un mois de prison, les deux autres sont restés emprisonnés pendant plus de deux mois.

Dix-huit détenus ont été acquittés et autant condamnés à une simple amende.

Et il ne s'agit que d'un arrondissement judiciaire !

La preuve ne se fait-elle pas de la nécessité d'une chambre de contrôle, capable de rappeler à la magistrature d'instruction l'importance de la liberté individuelle ?

Ajoutons que dans les chiffres cités plus haut, ne figurent pas ceux relatifs aux arrestations se rapportant à des inculpés qui n'ont pas comparu devant les chambres du conseil — c'est-à-dire qui ont été mis en liberté entre le premier jour de l'arrestation et le troisième — avant la comparution devant la chambre en question.

***

La question des épingles à chapeaux a été portée devant le Conseil communal de Bruxelles. Cela a permis au boungmestre de déclarer qu'il ne perdrait jamais de vue ses devoirs de galanterie envers les dames. Dans un temps où les servants de la vieille galanterie française se font de plus en plus rare, la profession de l'honorable boungmestre est du dernier galant.

C'est très bien ; mais régimenter le port du chapeau serait-il manquer aux devoirs de galanterie? Les épingles à chapeau sont assez dangereuses pour les dames que pour les hommes.

D'autre part, des maires français tels que ceux de Lyon et de Lille, qui ont pris des arrêtés sévères, n'en sont pas moins — le boungmestre en conviendra — de fort galants hommes.

Et si, d'aventure, il prend la fantaisie à des dames passionnées de se pommer le poignard à la main, cela sera-t-il tolaré?

Le poignard serait moins dangereux pour le public que l'épingle à chapeau.

VAN BRUGGE.

L'Election Présidentielle

M. Poincaré chez M. Ribot

UN COMMUNIQUE OFFICIEUX

L' « Agence Havas » communique la note suivante :

« M. Poincaré a rendu visite ce matin à M. Ribot.

L'entretien, qui a duré plus d'une heure, a été très amical. Il a porté sur l'ensemble de la situation tant extérieure qu'intérieure ».

La note relative à l'entrevue de MM. Poincaré et Ribot a été rédigée en commun par les deux hommes d'Etat et communiquée à la fois au domicile de l'un et au domicile de l'autre.

C'est dire qui si la note est muette sur les intentions de MM. Poincaré et Ribot, après l'entrevue de ce matin, c'est parce que l'un et l'autre l'ont ainsi voulu. Cependant, nous avons demandé à M. Ribot si l'entretien qui avait eu avec le président du Conseil avait modifié ses intentions.

« En aucune façon, a répondu le sénateur du Pas-de-Calais. La note que nous avons rédigée est ce qu'elle est. Elle dit tout ce que j'ai à dire ».

On peut conclure de ces paroles que M. Ribot maintient sa candidature.

LA CANDIDATURE DE M. POINCARÉ ET L'OPINION RUSSE

Saint-Pétersbourg, 29 décembre. — Les milieux politiques et les journaux accueillent avec une vive satisfaction la nouvelle de la candidature de M. Poincaré à la présidence de la République et disent que son élection serait riche en conséquences heureuses pour l'alliance.

La tuerie du Moulin de la Grange-au-Roi

L'ARRESTATION DU JEUNE MITRON ASSASSIN. — LA FOULE VEUT LE LYNCHER

Auxerre, 29 décembre. — Nous avons relaté les circonstances dans lesquelles le nommé Gaston Picard, âgé de 16 ans, ouvrier boulanger à Grandchamp (Yonne), ayant pénétré pendant la nuit dans le moulin de la Grange-au-Roi, tua à coups de revolver le propriétaire M. Pommeau, et blessa grièvement Mme Pommeau et un domestique. Les enfants du meunier étant accourus, Picard avait pris la fuite.

Les recherches faites pour retrouver les traces du jeune meurtrier avaient amené la découverte d'un de ses sabots-galoches sur le bord de la rivière l'Ouanne ; et on était porté à croire que Picard s'était suicidé. Or, hier, un marchand de bestiaux de Grandchamp, M. Jérôme Delorme, portait à la gendarmerie un gilet de couleur marron qu'il venait de trouver dans sa grange. Ce gilet fut montré à la famille Picard, qui le reconnut comme appartenant au jeune mitron.

Des gendarmes et des agents de la Sûreté, conduits par M. Berger, chef de la brigade mobile, fouillèrent de fond en comble la grange du marchand de bestiaux et finirent par découvrir, blotti sous des bottes de foin, Gaston Picard, qui se laissa appréhender sans la moindre résistance.

Interrogé par M. Berger, Picard se borna d'abord à dire qu'il n'avait pas mangé depuis mercredi et qu'en fuyant du moulin il avait traversé la rivière et s'était immédiatement réfugié à la ferme des Chaumes-Blanches pour s'y cacher. Il ajouta qu'il n'en avait pas bougé depuis deux jours, de peur d'être aperçu.

« A mort ! Tuons-le nous-mêmes ! »

Le jeune assassin fut transféré à la gendarmerie de Villiers-Saint-Benoît, devant laquelle, la nouvelle de l'arrestation s'étant répandue, une foule de cinq à six cents personnes criant : « A mort ! Tuons-le nous-mêmes ! » ne tarda pas à s'amasser.

Dans l'après-midi, Picard, défendu par ses gardiens contre les fureurs de la foule qui voulait toujours le lyncher, fut conduit au moulin de la Grange-au-Roi. M. Delegorgue, chef du parquet de Joigny, avait en effet décidé de procéder tout de suite à la reconstitution du crime. M. Mérat, juge d'instruction, fit subir un court interrogatoire au jeune criminel.

Gaston Picard déclara tout d'abord avoir fait usage de son revolver pour se défendre contre le domestique Mougeot, le meunier et la meunière, qui l'avaient soudainement attaqué. Mais il ne persista pas longtemps dans ce système de défense et, pleurant à chaudes larmes, sans avoir pourtant un mot de regret, il ne se borna plus qu'à répondre « oui » à toutes les questions du juge.

Les obsèques du meunier Pommeau avaient eu lieu dans la matinée à Touci, et c'est au retour de l'enterrement que la famille de la victime a appris l'arrestation de l'assassin. Une scène pénible s'est déroulée quand le jeune misérable a été confronté avec Mme Pommeau.

Gaston Picard, qui est un petit être chétif et malingre, a été transféré dans la soirée à la prison de Joigny.

Il tue son père pour quelques mètres de terre

Fontainebleau, 29 décembre. — Au petit hameau de Darvault, situé aux environs de Nemours, un cultivateur âgé de vingt-neuf ans, M. Casimir Legrand, a tué son père à coups de fusil. Les époux Legrand, le maître âgé de cinquante-six ans, et la femme plus jeune de quelques années, vivaient avec leur fils Casimir, célibataire.

Hier, vers quatre heures, une discussion éclata entre les deux hommes. Il s'agissait de l'empiètement d'un champ, à propos duquel le père et le fils ne pouvaient se mettre d'accord. Brusquement Casimir Legrand courut à sa chambre, prit son fusil de chasse et revint vers ses parents. Sans mot dire il mit en joue son père et tira deux fois. M. Legrand reçut une charge de plomb dans la tête ; une autre l'atteignit à la cuisse. Il s'écroula.

Son forfait commis, le meurtrier regagna sa chambre où le parquet de Fontainebleau vint l'arrêter.

Interrogé, Casimir Legrand a déclaré n'éprouver aucun regret de son acte.

Sa mère atterrée n'a pu fournir aux magistrats aucune explication du drame. M. Legrand est mort à l'hôpital de Nemours où il avait été transporté.

LE procès des dynamiteurs syndicalistes *aux Etats-Unis*

New-York, 29 décembre. — Trente-huit membres sur les quarante du comité du syndicat international des constructions métalliques, inculpés de complot et d'attentats au moyen de la dynamite, ont été reconnus coupables, par le juge d'Indianopolis, de crimes et délits entraînant des peines de trois à trentehuit ans de prison et des amendes de 50.000 francs.

Parmi eux se trouvent Frank Ryan, le président du syndicat des ouvriers du fer. Tous sont d'ailleurs des syndicalistes influents des diverses régions des Etats-Unis.

L'affaire est son point de départ dans l'attentat des frères Mac Namara qui firent sauter à la dynamite l'immeuble du « Times », de Los Angeles, en Californie, le 1er octobre 1910. Une vingtaine de nous-syndiqués périrent dans cette explosion.

Avec le concours du fameux détective Burns, un émule de Sherlock Holmes, on découvrit, grâce à l'étiquette d'un bidon plein de nitro-glycerine trouvé dans un chantier d'entreprise, les traces d'une centaine d'attentats du même genre, commis sur divers points des Etats-Unis. Ces attentats étaient organisés avec les fonds syndicalistes, afin de terroriser les entrepreneurs et chefs d'industrie qui ne reconnaissaient pas le syndicat et employaient des ouvriers non syndiqués.

Le comité syndicaliste avait un laboratoire d'explosifs et envoyait partout des agents avec des bombes de nitro-glycerine pour faire sauter ateliers, usines, manufactures, chantiers appartenant à des patrons antisyndicalistes.

Le 6 février dernier, cinquante-quatre briseurs ouvriers étaient arrêtés simultanément sur tout le territoire des Etats-Unis.

500 témoins avaient été cités et leurs dépositions couvrent 25.000 pages dactylographiées.

Le procès a duré trois mois, pendant lesquels les jurés ont été tenus littéralement prisonniers au palais de justice d'Indianapolis. On ne leur a pas permis d'en sortir même pour les fêtes de Noël. Le tribunal prononcera demain les condamnations résultant de l'arrêt du jury. Les condamnés vont se pourvoir en appel.

Un mystérieux bandit poignarde deux rentières au Perreux

Nogent-sur-Marne, 29 décembre. — Une scène tragique s'est déroulée hier soir vers six heures dans une coquette habitation située 12, allée Marigny, au Perreux. A cette adresse habitent Mme Chalerux, sa sœur, Mlle Solet, et son fils.

Ce dernier, attendu pour le dîner, n'était pas encore rentré, lorsqu'un individu, âgé d'une trentaine d'années, vêtu d'un ample pardessus gris et coiffé d'un feutre noir, se présenta allée Marigny.

Ce fut Mlle Solet qui accourut au coup de sonnette. L'homme demanda à parler à M. Chalerux.

— Un des documents à lui restituer et je voudrais les lui remettre en mains propres, expliqua-t-il.

Prise d'un vague soupçon, Mlle Solet se tenait sur le seuil, prête à fermer la porte au nez de l'inconnu.

Celui-ci insista pour entrer, et comme Mlle Solet lui demandait de lui remettre les papiers qu'il apportait, il la repoussa violemment, s'introduisit derrière elle dans le logement et lui porta aussitôt un coup de couteau dans le dos.

Grièvement blessée, Mlle Solet poussa quelques appels déchirants qui attirèrent immédiatement sa sœur, occupée dans une pièce éloignée. Celle-ci s'avança au-devant du bandit qui tenait encore sa victime.

A sa vue le meurtrier bondit et, l'attaquant à son tour, la frappa à plusieurs reprises à la poitrine. La malheureuse s'écroula sur le plancher pendant des flots de sang.

Cependant le bandit craignant d'être surpris ne songeait plus qu'à fuir. Il enjambe le corps de Mlle Solet qui barrait la sortie et gagna la rue, abandonnant les sou-disants documents rapportés par lui : un indicateur des chemins de fer de l'année 1900 et quelques feuilles de papier blanc. Vêtu, dans la rue, ne prit garde à lui et il put tranquillement s'éloigner.

Ce n'est qu'au retour de M. Chalerux que la double tentative d'assassinat fut connue. Les deux blessés ont été transportés aussitôt à l'hôpital de la Pitié où leur état est considéré comme très grave.

M. Gourdelle, commissaire de police de Joinville, a ouvert une enquête.

On croit que le meurtrier s'était présenté au domicile de Mme Chalerux, la croyant seule, pour la voler, après l'avoir mise dans l'impossibilité de se défendre ou de donner l'alarme. Il avait imaginé afin de pouvoir s'introduire dans la maison le prétexte des documents à rendre. La présence dans le logement de deux femmes au lieu d'une l'avait affolé. Il aurait alors frappé à tout hasard pour assurer sa fuite.

Terrible nuit de Noël à bord d'un paquebot

C'EST PAR MIRACLE QUE LES 250 PERSONNES ET L'EQUIPAGE DU « NORUNG » NE FURENT PAS ENGLOUTIS

Gravesend, 29 décembre. — 250 passagers épuisés, affamés, beaucoup n'ayant pour vêtements que des couvertures, ont débarqué hier dans la matinée du « Norung ».

Le « Norung » était parti de Londres mardi pour Sidney. Il fut, pendant deux jours et deux nuits, le jouet de la tempête. Il faillit sombrer près d'Douessant, et dut envoyer le signal de détresse S. O. S. Les bagages ont été perdus, les cabines brisées, le pont saccagé, les cheminées tordues, les manches à air et les cheminées abattues ou tordues. Le « Norung » présentait l'apparence d'un navire ravagé par la mitraille. Les hommes, les femmes et les enfants, en chemise, passèrent la nuit de Noël à éviter d'être noyés par les paquets de mer, ou à épuiser l'eau, laquelle montait jusqu'au genou. A un moment donné, l'avant fut plongé sous les eaux dans une nappe monstre. Quand le navire se redressa, toute la balustrade de fer avait été emportée.

A l'intérieur, des voyageurs sans vêtements se cramponnaient aux tables. On dégagea avec peine des femmes et des enfants des débris de cabines. Il fallut deux heures pour dégager cinq passagers.

Les chauffeurs avaient de l'eau jusqu'aux aisselles. Le capitaine ne quitta pas, pendant deux jours et deux nuits, la passerelle, où il resta sans manger ni boire. Un moment vint où le capitaine donna l'ordre à tout l'équipage de monter sur le pont. Il déclara : « Tout est fini, nous sommes en face de la mort, mes garçons, ne vous inquiétez plus du reste. »

Pendant la tourmente, l'employé de l'appareil radiotélégraphique était resté 50 heures d'une traite à son poste.

La jalousie meurtrière d'un médecin-major

IL TUE A COUPS DE REVOLVER SA FEMME ET LE LIEUTENANT. SON COMPLICE

Alger, 29 décembre. — La ville de Blida a été mise en émoi par un drame de l'adultère.

Le docteur Batut, ayant reçu une lettre anonyme l'informant que sa femme était la maîtresse d'un officier de chasseurs, revint chez lui à une heure inaccoutumée.

La nuit tombait ; il aperçut, au bout de l'allée conduisant à sa villa, sa femme causant avec le lieutenant Gavet, du 1er chasseurs d'Afrique.

Une violente altercation eut lieu entre les deux hommes ; Mme Batut s'enfuit vers la maison. Soudain, un coup de revolver retentit et le lieutenant Gavet, atteint d'une balle à la tête, tomba mort.

Le docteur Batut se mit alors à la poursuite de sa femme, la rejoignit dans sa chambre et tira sur elle un premier coup de feu sans l'atteindre.

L'aîné de ses fils, âgé de douze ans, essaya de l'arrêter, mais il repoussa l'enfant, poursuivit sa femme dans le corridor et lui tira trois coups de feu.

La malheureuse femme tomba mourante dans les bras de la servante qui accourait.

La gendarmerie accourut et arrêta le docteur Batut, qui n'opposa aucune résistance et qui semble n'avoir plus conscience de ses actes.

Le docteur Batut est médecin-major de 1re classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Le lieutenant Gavet, qu'il a tué, devait partir lundi pour le Maroc avec le troisième escadron du 1er chasseurs d'Afrique.

Son corps a été transporté à l'amphithéâtre de l'hôpital militaire.

Le Congrès de la "Renaissance républicaine"

Paris, 29 décembre. — Le Congrès de la « Renaissance républicaine » organisé par différents groupes des Jeunesses radicales socialistes s'est ouvert ce matin, sous la présidence de M. Paul Hyacinthe Loyson.

Parmi les personnes présentes, citons M. Bergeron, secrétaire général du Collège libre des sciences sociales, MM. Le Châtelier, professeur au Collège de France, Pasquale, vice-président du conseil général de l'Hérault, docteur Gachin, président de la Fédération radicale socialiste du Puy-de-Dôme, le docteur Jacquin, secrétaire de la Fédération du parti républicain de la Marne, Audiat, président de la Fédération de la Creuse, de nombreux délégués de province, ainsi que plusieurs conseillers municipaux parisiens.

La séance s'est ouverte à 9 heures, par un discours de M. Edouard Bloch, secrétaire général du Congrès. L'orateur a exposé les raisons qui ont déterminé les Jeunesses Radicales à organiser ce Congrès. Il estime qu'il y a désaccord et incompréhension entre le pays républicain et le pouvoir, faute d'après lui de préciser les programmes et les faire respecter. En terminant, il a salué les républicains qui ont déjà réalisé l'œuvre laïque et commencé les réformes sociales.

Après la lecture des rapports adressés par les sections adhérentes, les assistants ont abordé la discussion de l'ordre du jour : le programme économique et social du parti radical-socialiste.

Le Congrès de l'Unité coopérative

Tours, 29 décembre. — Le Congrès de l'Unité Coopérative s'est ouvert ce matin sous la présidence de M. Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Le Congrès a pour objet de réaliser la fusion entre « l'Union Coopérative représentant la tendance neutre, c'est-à-dire étrangère à toute conception politique, et la Confédération des Coopératives socialistes.

A la première, appartiennent MM. Gide de Boyve, Daudé-Bancel ; à la seconde, MM. Poisson et Hélies.

La première séance a été consacrée aux discours de bienvenue de tous les délégués étrangers, fort nombreux, parmi lesquels on remarque MM. Makwell, président de l'Alliance Coopérative internationale ; Muller (Allemagne) ; Pronier (Suisse) ; Serwy (Belgique) ; Williams (Angleterre).

Le trafic de la cocaïne

Paris, 29 décembre. — Par suite d'une indisposition qui le tient actuellement éloigné du Palais, M. Chespax a dû remettre à M. Bouzard, le dossier de l'instruction dont il est chargé au sujet de la mort de M. Barber.

Sur demande qui lui a été adressée par M. Alexandre Zévaès, M. Bouzard a accordé la mise en liberté provisoire de M. Jarmel, ex-publiciste, qui a été arrêté comme nous l'avons dit, à la suite d'une perquisition et qui est inculpé de détention illégale de substances toxiques.

Rochette au Mexique ?

Paris, 29 décembre. — Un de nos confrères parisiens a reçu de son correspondant à Mexico le câblogramme suivant :

Mexico, 28 décembre. — La prochaine arrivée de Rochette au Mexique est déjà annoncée à la direction des chemins de fer mexicains du centre.

Le transatlantique « Espagne », ayant Rochette au nombre de ses passagers, est attendu le 5 janvier.

L' « Espagne » fait le service entre Saint-Nazaire et Colon. Il a quitté Saint-Nazaire le 21 décembre ; il touchait le 22 à Santander, le 23 à la Corogne, et était signalé vendredi au large de Saint-Michel (Açores).

D'après une autre dépêche reçue par notre confrère, « M. Lefaivre, ministre de France à Mexico, aurait été avisé par câble d'avoir à demander au gouvernement

---

FEUILLETON DU 30 DECEMBRE. — N. 9

Forfaits d'Amour

ROMAN INÉDIT

par

Ely MONTCLERC

Le soir venu, son cabas vide, repue de fatigue, mais non rendue, enrouée mais non aphone, la chanoinesse rentrait au château, rapportant à son frère qui l'écoutait avec une résignation courtoise, toute la menue chronique du pays, le chiffon, métalte et potines de Pierre et Paul, et Mathieu, et Guillaume, et de leurs simples compagnes, s'échauffant encore d'indignation rétrospective contre les entêtés qui ne suivaient pas ses prescriptions et ses conseils donnés cent fois, jurant de laisser désormais à leur obstination et à leur bêtise et croupir dans l'ignorance et dans la misère tous ces ânes bâtés...

Et le lendemain, elle recommençait, levée dès l'aube.

Philippe d'Excideuil formait avec cette pseur exubérante et disgraciée de la nature le plus remarquable contraste.

Fort bien de sa personne, grand et mince, d'une grâce parfaite dans tous ses mouvements, le marquis offrait un type achevé d'aristocratie, poussée à ce point extrême d'affinement où la décadence de la race est proche.

D'un peu loin, il restait encore le « beau Philippe dont l'élégance et le charme un peu langoureux avaient fait bruit lorsqu'il était un brillant officier de hussards.

De près, on voyait les ravages de la vie sur ce noble et fin visage.

Bien qu'il eut cinquante ans à peine, les cheveux du marquis étaient complètement blancs.

Le teint pâli, la cernure habituelle des yeux, dont l'azur était comme terni par la mélancolie et peut-être par les larmes, le pli amer des lèvres, sous la moustache restée fine, disaient de lourds chagrins silencieusement supportés.

Depuis qu'il était revenu d'un long séjour à l'étranger, avec son fils Thibault, le marquis restait toute l'année dans ses terres de Lorraine, fort retiré passant ses journées dans l'immense bibliothèque qui occupait une aile entière du château, ne sortant que pour de courtes promenades à cheval, qui, toutes, avaient le même but.

Quelque chemin qu'il eût pris pour sortir, le cavalier solitaire terminait toujours sa lente chevauchée par le cimetière de Barnéville.

Là, une antique chapelle contenait les restes des Excideuil. La plus récente plaque funéraire portait cette inscription :

GENEVIÈVE DE COMMAILLES

Marquise d'Excideuil

Décédée dans sa 25e année

Cette jeune morte, dont la grâce fragile et la délicate beauté blonde restait encore comme une radieuse image dans la mémoire des gens du pays, le marquis ne l'avait jamais oubliée.

Rien, ni le temps, ni l'absence, n'avait atténué son deuil.

Elle avait été l'unique amour de sa vie et l'horrible déchirement de se la voir arracher en plein éclat de jeunesse n'était cassé de saigner dans son cœur.

Deux ans après la naissance de Thibault, qu'elle avait eu l'imprudence de nourrir elle-même dans l'orgueil de sa première maternité, la marquise, de constitution délicate et à laquelle des soins continuels étaient devenus nécessaires eut un second enfant, Roger.

Cette nouvelle couche, au lieu de rétablir, comme il arrive quelquefois, la santé ébranlée de la jeune femme, acheva de la ruiner.

L'enfant vécut, mais la mère, malgré les efforts des princes de la science, appelés à son chevet par le marquis désespéré, mourut peu de semaines après.

Depuis lors, l'appartement de la pauvre et charmante jeune femme n'avait été touché par aucune main profane. La chambre, où elle rendit le dernier soupir, le boudoir où traînait encore le dernier ouvrage de broderie qui occupa ses doigts, le dernier livre où s'étaient posés ses yeux, étaient restés, sous les volets clos, tels que le jour de sa mort.

Le marquis y passait chaque jour de longs instants et chaque jour, il allait sur la tombe de Geneviève s'agenouiller et porter des fleurs.

Ni le temps n'avait affaibli ce culte, ni la très longue absence, car, peu après la mort de la marquise, craignant que son fils Thibault n'eût hérité de la délicate santé de sa mère, à propos de laquelle les médecins prononcèrent le redoutable mot de phtisie, M. d'Excideuil avait quitté le pays, emportant l'enfant vers des climats plus doux.

Si les gens d'Excideuil adoraient la chanoinesse, ils révéraient le marquis, dont, pour distant qu'il fût, on avait pu apprécier en maintes occasions le caractère élevé, la loyauté et la bonté.

La fidélité même de son deuil contribuait à exciter l'intérêt et à provoquer une sympathie qu'eût sans doute déconcertée, en d'autres circonstances, sa vie solitaire et la froideur un peu hautaine de son aspect.

Tous les fronts se découvraient respectueusement au passage du pâle cavalier vêtu de noir...

Ajoutez que le marquis d'Excideuil était le plus grand propriétaire de la province, et passait pour posséder plus d'un demi-million de rentes.

C'est une qualité qui provoque des coups de chapeau partout.

Donc, pour disputer à la funeste hérédité maternelle cette tête brune, sur laquelle la douce tentative d'assassinat fut comme d'obscurs rêves, seule épave de son bonheur perdu, le marquis montra le dévouement passionné et le tendre génie d'une mère.

Les « fraulein » brevetées, les gouvernantes émérites qui composèrent à l'étranger la maison du jeune héritier d'Excideuil, regardaient avec surprise et non sans quelque mépris, ce père sans cesse penché avec une sollicitude inlassable, sur l'enfant fragile.

Il fut payé de ses soins par la joie de voir son fils croître, beau et charmant, offrant chaque jour davantage la chère ressemblance de la morte.

Il en fut payé surtout par la tendresse profonde de l'enfant.

A mesure que Thibault grandissait, cette tendresse s'affirmait davantage, en une union plus complète de cœur et d'esprit.

Le marquis eut le soin jaloux d'éclairer lui-même cette jeune intelligence des plus purs rayons du bien et du beau.

Dans leur continuel tête-à-tête, à l'infatigable curiosité de l'enfant, l'infatigable et ingénieuse science du père répondait.

A propos d'un brin d'herbe sur lequel cheminait un insecte au corselet d'or ou d'émeraude, il lui dévoilait un chapitre des riants mystères de la botanique et de l'entomologie.

A propos d'une étoile dont le petit homme lui demandait le nom, il déroulait à ses yeux ravis la carte étincelante du ciel.

Les études classiques même, si rebutantes pour les autres enfants, furent un enchantement pour Thibault.

Le marquis lui raconta l'*Iliade* sur le sol désert et couvert de ronces où s'éleva Troie et où les héros combattirent.

Il lui lut l'*Odyssée* au bord des beaux flots bleus qui virent voguer vers tant de terribles aventures le vaisseau de l'ingénieux Ulysse.

Il lui fit apprendre les chants harmonieux de Virgile aux lieux mêmes où résonnèrent jadis les pipeaux de Tityre et de Méliboée.

L'histoire, pour cet écolier privilégié, ne fut pas une sèche nomenclature de faits hérissés de dates, mais une veste leçon d'ethnologie dramatique et de philosophie pittoresque, éclairée par l'art, illustrée par les monuments, les ruines et les musées, les portraits des princes, des diplomates et des guerriers, les costumes portant encore le pli des générations disparues, les armures faussées par les coups d'épée et par les balles.

Et, plus tard, lorsque l'adolescent, grandi, dut se soumettre à des programmes d'études plus précis, son père ne le quitta pas, et ce fut sous ses yeux qu'il suivit les cours de l'Université française et visita plus tard les universités anglaises et allemandes.

Les résultats de cette éducation très particulière avaient de quoi enorgueillir M. d'Excideuil, et en même temps de quoi l'inquiéter.

D'une intelligence très vive, Thibault s'était admirablement assimilé cette science si ingénieusement présentée et qui n'avait jamais comporté les surmenages et le gavage, grâce auxquels tout s'échappe, après l'effort d'un examen, de la tête d'un étudiant bourrée de notions indigestes.

Sensiblement plus instruit que les jeunes gens de son âge, ses voyages, ses impressions accumulées de tout et d'art, les diverses langues qu'il parlait, son habileté à tous les exercices du corps et des physiques arts d'agrément, tels que la peinture et la musique, la distinction avec laquelle ses manières, surtout une extrême élévation et délicatesse de sentiment, naturelle chez un enfant si soigneusement tenu à l'écart des grossières réalités de la vie, en faisaient à vingt ans, un gentilhomme et même un homme accompli.

Mais cette éducation solitaire, sans camarades, sans la brusque familiarité des jeux, avait développé en lui une sensibilité excessive, à laquelle son ignorance des laideurs de la vie promettait sans doute de cruelles blessures.

Le mal, le mensonge, les vices